

# SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2019

## COMPTE-RENDU

Présents : . QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; J. PLEINET ; S. BENSADI ; M. CROUZET, B. RUNDLER; D. FAQUIN ; F. JEUNOT ; A. FERRIER ; JP. GARDE ; Y. MAGNIN ; S. BENSADI ; S. GOHIN BONNARDEL, B. TEYSSOT, FABIEN DIT BARON, H. CHAMBON, N. VASSALO

Absents excusés : . BOUVET ; F. MERLE ; E. CHAHBAZIAN ; C. DUVAL ; T. SERRADURA ; F. ROBIN ; S. VRANCKX ; Y. MAGNIN ; P. ZANI

Procurations : Maurice GELINOTTE à Nadine VASSALO, et Patrick ZANI à Dominique CHASSOULIER

Secrétaire de séance : Dominique CHASSOULIER.

## ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
<b><u>1 – INTERCOMMUNALITE - AGGLO - FINANCES – RAPPORT CLECT</u></b>	20			<i>Le Conseil Municipal acte du rapport CLECT présenté par Valence Romans Agglomération.</i>
<b><u>2 – INTERCOMMUNALITE - AGGLO - FINANCES – MODIFICATION VERSEMENT AC</u></b>	20			<i>Le Conseil Municipal, valide la proposition de modifications des modalités de versement de l'Attribution de Compensation. Une partie de cette dernière sera versée en Fonctionnement et une partie en Investissement pour tenir compte notamment de la partie Investissement qui a été jusqu'à ce jour versée de manière indifférenciée en Fonctionnement.</i>
<b><u>3 – INTERCOMMUNALITE - SDED 26 - Modification des statuts</u></b>	21			<i>Le Conseil Municipal valide la modification statutaire du SDED26, qui consiste notamment l'adaptation de la compétence Eclairage Public et sur la Création de la Compétence « efficacité Energétique. Il sera également modifié la représentativité des territoires et des communes au sein du Comité Syndical</i>
<b><u>4 – INTERCOMMUNALITE - SID 26 - Modification des statuts</u></b>	22			<i>Le Conseil Municipal valide la modification statutaire du SID26, qui consiste notamment en :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Création de territoires auxquels les Communes membres vont adhérer en fonction des régions agricoles homogènes et des ressources en eau et des réseaux d'irrigation les alimentant,</li> <li>- La gouvernance au sein du syndicat, (représentation par Territoire, avec majoration pour les grands territoires et des personnalités extérieures.</li> </ul>
<b><u>5 – CREATION COMMISSION EXTRACOMMUNALE CHEMINS ET SENTIERS DE RANDONNEE</u></b>	22			<i>Le Conseil Municipal a créé la Commission extra-communale des chemins et sentiers de randonnée. Les membres élus de cette commission sont : Jean Marie ROYANNEZ, Marie MONTMAGNON, Sylvie GOHIN-BONNARDEL et Florian JEUNOT, et les membres nommés sont : Michel</i>

				<i>GUILHOU, Joël CHASSOULIER, Jean RUCHON, P. ROUFFY et en suppléants, E BRESSEYLE et C. SALLES</i>
<b><u>6 - PERSONNEL - RENOUELEMENT CONTRAT PREVOYANCE MAINTIEN DE SALAIRE -</u></b>	22			Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Contrat Groupe Maintien de Salaire proposé par le CDG 26, et confirme la participation de la Commune à cette garantie à hauteur maximum de 15€ par mois et par agent.

**Affaires diverses**

Prochain Conseil 14 novembre 2019

D.I.A. : pas de préemption.

**Réunion de Travail du Conseil Municipal le jeudi 24 octobre prochain à 20 heures en salle du Conseil Municipal**